

MAIRIE  
de  
**GANZEVILLE**



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE, Maire.

Etaient présents et représentés : Mesdames PARIS, BENOIST, LOISEL, FOURE et Messieurs CROCHEMORE, BOUDIN, CUFFEL et COUSIN.

Etaient absents : Madame Claudine SERVAIN et Monsieur Cyril BONNET.

Secrétaire de séance : Madame Geneviève BENOIST

**Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30 et constate que le quorum est atteint**  
**8 membres présents et représentés sur 10 en exercice**

### Ordre du jour séance du 04/12/2024:

01/2025	Compte rendu du dernier conseil Municipal du 4 décembre 2024.
02/2025	Tarif fixant la location pour exposition de couture de madame BLONDEAU
03/2025	Demande de l'entreprise YOGALIZ d'occuper la salle communale pour 2025-2026
04/2025	Demande de l'association FINTESS AND DANCE d'occuper la salle communale
05/2025	Participation financière 2024/2025 au fonctionnement du RPC CONTREMOULINS – GANZEVILLE - TOUSSAINT

### Délibération 01/2025

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil Municipal du mercredi 4 décembre 2024.

*Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

<b>POUR : 8</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>
-PARIS Anne-Marie -BENOIST Geneviève -LOISEL Cynthia -FOURE Colette -CROCHEMORE Jean-Marie - BOUDIN Bruno -CUFFEL Christophe -COUSIN Dominique		

### Délibération 02/2025

A la demande du Trésor Public, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de facturer les locations pour l'exposition de 2024 et 2025 :

- 100 € le week-end.

<b>POUR : 8</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>
-PARIS Anne-Marie -BENOIST Geneviève -LOISEL Cynthia -FOURE Colette -CROCHEMORE Jean-Marie -BOUDIN Bruno -CUFFEL Christophe -COUSIN Dominique		

### Délibération 03/2025

Le Maire donne lecture de la demande de Madame Anne-Lise TANAY (de l'entreprise Yogalyz), professeur de Yoga et administrée de la commune, proposant une activité yoga dynamique à la salle des fêtes communale.

Pour 3 jours par semaine hors vacances scolaires à compter du lundi 1er septembre 2025:

- \*lundi de 19h à 20h15
- \*mardi de 9h à 10h15
- \*jeudi de 19h à 20h15

Le Conseil Municipal de Ganzeville après avoir délibéré, décide à l'unanimité, de mettre à disposition la salle des fêtes communale pour l'entreprise YOGALYZ représentée par Madame Anne-Lise TANAY, afin d'y exercer des cours de yoga méthode dynamique et douce. Pour un montant de 20 Euros par mois. A compter de septembre 2025 pour une année, à fréquence de trois fois par semaine hors vacances scolaires.

<b>POUR : 8</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>
-PARIS Anne-Marie -BENOIST Geneviève -LOISEL Cynthia -FOURE Colette -CROCHEMORE Jean-Marie -BOUDIN Bruno -CUFFEL Christophe -COUSIN Dominique		

**Délibération 04/2025**

Le Maire donne lecture de la demande de Madame Clémence BONTEMPS (de l'association Fitness and Dance), professeur de fitness et administrée de la commune, proposant différentes activités à la salle des fêtes communale.

- \*lundi à partir de 13h30

Le Conseil Municipal de Ganzeville après avoir délibéré, décide à l'unanimité, de mettre à disposition la salle des fêtes communale pour l'association FITNESS AND DANCE représentée par Madame Clémence BONTEMPS, afin d'y exercer des cours de fitness. Pour un montant de 20 Euros par mois.

<b>POUR : 8</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>
-PARIS Anne-Marie -BENOIST Geneviève -LOISEL Cynthia -FOURE Colette -CROCHEMORE Jean-Marie - BOUDIN Bruno -CUFFEL Christophe -COUSIN Dominique		

**Délibération 05/2025 :**

Par la commission du RPC en date du 17 octobre 2024, un appel de cotisation pour la participation aux frais de fonctionnement sera demandée sur tous les trimestres scolaires (soit 3 appels de cotisation par an).

La compensation financière sera calculée sur la base de 2 500€ par enfant et par an et appelée par la commune de Toussaint sur la base des effectifs de l'année scolaire en cours. Cet appel de cotisation sera imputé sur l'article 6573 chapitre 65 en dépenses de fonctionnement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal de Ganzeville, décide à l'unanimité, de participer aux frais de fonctionnement du RPC suivant 3 appels de cotisations par an sur la base financière de 2 500€ par enfant et par an suivant les effectifs à la rentrée scolaire.

<b>POUR : 8</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>
-PARIS Anne-Marie -BENOIST Geneviève -LOISEL Cynthia -FOURE Colette -CROCHEMORE Jean-Marie - BOUDIN Bruno -CUFFEL Christophe -COUSIN Dominique		

## Projet Garage Communale :

Le Maire invite à lire l'APS déposé par Monsieur LAINE Stéphane du projet de garage communal à côté de la bibliothèque, dans l'ancienne cour de l'école. Celui-ci s'élève à 104 100€.

La Mairie souhaite acquérir une partie de la parcelle A 892 (ci-dessous représenté dans le cerclage bleu), afin d'y construire un parking Sente de la Rivière.

Sur cette parcelle, plusieurs bâtiments sont implantés dont un hangar d'environ 120 m<sup>2</sup> qui peut abriter un atelier ainsi qu'un garage pour notre agent technique.

La deuxième idée est celle retenue par le Conseil Municipal.



## Adoption du CFU pour l'année 2026 :

Pour l'année 2026, le Trésor Public demande l'adoption du Compte Financier Unique. Le Compte administratif et le compte de gestion seront réunis en un seul compte.

## ROB 2025 :

		Fonctionnement
Résultat d'exercice 2024	+ 684 204.91€	
Excédent Antérieur	+ 144 058.19 €	
Excédent cumulé	+ 828 263.10 €	
		Investissement
Résultat d'exercice 2024	-42 249.73 €	
Excédent Antérieur	+ 33 982.17 €	
Déficit Cumulé	- 8 267.56 €	
Fonds de roulement sur l'exercice 2024	+ 641 955.18 €	

\*\*\*\*

Le remboursement du capital des emprunts sur l'année 2025 d'un montant de 25 266.20€

Trois emprunts au Crédit Agricole :

- Prêt de 200 000 € - fin de la dette au 02.11.2033

Annuité de 4 363.51 €/trimestre (17 454.04 €)

Restant dû 31.12.2024 : 147 619.88 €

- Prêt de 27 105 € - fin de la dette au 01.12.2028

Annuité Annuelle de 3 934.34 €

Restant dû 31.12.2024 : 11 709.26 €

- Prêt de 26 500.71 € - fin de la dette au 16.07.2025

Annuité Annuelle de 3 877.22 €

Restant dû 31.12.2024 : 3 877.19 €

\*\*\*\*

### **Travaux réalisés sur l'exercice 2024,**

Aménagement d'un parking devant la salle des fêtes

Bancs de l'Eglise

Feu à récompense (direction Bec de Mortagne)

Achat 20 tables pour la salle des fêtes

\*\*\*\*

### **Travaux restant à réaliser – Prévisions Budgétaires 2025**

1 – Aménagement du parking Sente de la Rivière

Estimation des travaux : 40 000€

Devis géomètre validé.

Acquisition de la parcelle et aménagement à chiffrer (suite bornage)

2 – Feux « intelligent » tricolore entrée de Ganzeville (direction Fécamp)

Montant des travaux : 17 000 € TTC + VDR

### 3.- Bâtiment garderie TOUSSAINT

Estimation des travaux 50 000€ (à étudier avec le regroupement scolaire CONTREMOULINS – GANZEVILLE - TOUSSAINT)

### 4 – Achat terrain devant M. REBOTIER

Estimation 20 000€

### 5 – Travaux divers (voirie, signalisation, achat tables, bancs...)

- Vaisselle salle des fêtes– entre 5 000 € et 7000 € (à voir avec Sandrine LE GOUIC),
- Voirie La Roquette : rénovation environ 25 000€
- Achat Panneau pour le cimetière afin d’y accrocher le règlement,
- Façade de la salle des fêtes (peinture et clin),
- Chapelle de l’Eglise,
- Pneus pour le tracteur de l’agent technique

### Subventions communales 2025

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT
ABEPA	100,00 €
APAEI Fécamp	150,00 €
Association Côte Pilote Gosset	100,00 €
Association des Amis des Bêtes Etretat	50,00 €
Association des Amis de la vallée de la Ganzeville	100,00€
Association des Terre Neuvas	50,00 €
Association Française contre les Myopathies (AFM)	15,00 €
Association Paralysés de France (APF)	76,00 €
Association Pupilles Ecole publique	30,00 €
Association Sclérosés en plaques (AFSEP)	30,00 €
Association Tutélaires inadaptés	40,00 €
AVRE 76 (aide aux victimes d’infractions pénales)	15,00 €
Banque Alimentaire	100,00 €
Centre Henri Becquerel	100,00 €
Croix Rouge Française	50,00 €
France ADOT 76	80,00 €
Jeunesse au Plein Air	15,00 €
Ligue Nationale contre le Cancer	50,00 €
Maison Familiale Rurale (MFR)	100,00 €
Par-Tage	30,00 €

Prévention routière	65,00 €
Restos du Cœur	100,00 €
Secours catholique	160,00 €
Secours populaire	160,00 €
Truite Cauchoise	50,00 €
Vie et Espoir	30,00 €
Association au Cœur des Chats	100,00 €
Club des aînés Ganzevillais	1 500,00 €
Sous total des propositions de subventions aux Associations	3 446€
<b>TOTAL</b>	<b>5 000,00 €</b>

Pas de questions diverses

La séance est close à 19h45.

**Le Maire**  
**Jean-Marie CROCHEMORE**



**La 1<sup>ère</sup> adjointe**  
**Geneviève BENOIST**

